Le président de l'UDI Jean-Christophe Lagarde placé en garde à vue. Il aurait été arrêté chez lui en possession d'armes non déclarées [MAJ : « il n'y a pas d'affaire » selon lui]

11/03/2021 à 8h23



« Quand vous appelez et vous dites que quelqu'un peut se mettre en danger, la première question que pose un policier ou un pompier, c'est : y a-t-il des armes chez vous ? Ce n'est que ça. »";"« C'est le vent qui fait taper cette bâche et qui fait un bruit comme une détonation assourdie."

(…)

« Je pratique le tir sportif. C'est un sport qui permet de se concentrer et de se détendre. Je fais ça comme 288 000 licenciés en France dans 1 650 clubs, se justifie le patron de l'UDI. J'ai lu des trucs invraisemblables sur des armes de guerre. Il n'y a rien de tout ça. »"

(…)

"Selon lui, « les auditions ont permis d'établir dans quelles conditions je détiens ces armes et il ne reste qu'une vérification à faire aux policiers. En un mot comme en cent,

il n’y a pas d’affaire »”

Le Parisien

Le président de l’UDI a été arrêté chez lui en possession d’armes non déclarées. Il est actuellement en garde à vue à Bobigny.

Selon Europe 1, ses proches ont expliqué que Jean-Christophe Lagarde était armé et qu’il aurait tenté de mettre fin à ses jours. Son entourage a également fait état de son **état dépressif**.

Arrivées sur les lieux, **à Drancy**, les forces de l’ordre auraient entendu une détonation. Sain et sauf, Jean-Christophe Lagarde dément toute tentative de suicide. Sur place, les policiers ont découvert plusieurs armes.

Le député a ensuite été placé **en garde à vue** dans les locaux de la police judiciaire de Seine-Saint-Denis à Bobigny pour **“détention d’armes”,** celles découvertes à son domicile n’étant pas déclarées.

RTL